

Autosatisfaction

Vendredi 25 Août 2023 - N°448



par Hubert Tassin – Président des P.P

Le meeting du mois d’Août à Deauville est chaque année un point de rencontre des dirigeants de l’Institution, des animateurs des associations de propriétaires, d’éleveurs, d’entraîneurs et de l’Association des Jockeys. C’est aussi cette année, à l’approche des élections socio-professionnelles pour reconstituer les instances nationales et régionales du Galop et des courses, le moment choisi par certains pour faire des déclarations reprises dans la presse spécialisée.

C’est sans doute l’approche de cette période électorale qui permet aujourd’hui de multiplier des déclarations et des engagements pour l’avenir, trop souvent en contradiction avec la réalité et les actions passées.

Des déclarations auto satisfaites...

Que ceux qui ont assumé la direction de nos filières veuillent présenter leurs actions et leur bilan sous le meilleur jour possible est bien compréhensible et, sur certains sujets, parfois justifié. Il serait d’une singulière mauvaise foi de considérer qu’à France Galop ou au PMU tout est systématiquement négatif. Mais sans doute faut-il faire preuve de plus de mesure et d’honnêteté intellectuelle pour prétendre l’inverse.

Ainsi les déclarations du Président comme de la Directrice Générale du PMU ont été empreintes d’un optimisme qui doit évidemment être relativisé. A les entendre, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes des filières du Trot et du Galop. Il est juste de dire qu’une correction est au rendez-vous après la période de destruction de valeur qui visait à ériger la réduction de l’offre de paris et le repli sur soi en stratégie, une stratégie voulue par les administrateurs du PMU qui n’ont pas manqué de la soutenir de manière aveugle. Avec cette correction, cela va moins mal pour les recettes des courses qui proviennent intégralement des paris. Mais cela ne va pas bien : la progression du chiffre d’affaires du PMU ne couvre pas la moitié de l’inflation : en termes réels il est encore en recul après les années noires. La stabilisation en baisse ne permet pas un niveau des allocations qui juggle la baisse du nombre de chevaux à l’entraînement et pas plus de mettre fin à la spirale négative dans laquelle la trajectoire financière de France Galop est engagée.

Le même discours d’autosatisfaction semble de mise du côté de France Galop dont le président sortant – c’est de bonne guerre mais ne trompe personne – affirme la main sur le cœur que les principaux dossiers ont fait l’objet d’un traitement adapté et que la situation est bonne. Les administrateurs de France Galop sont-ils à ce point déconnectés pour ne pas se rendre compte que la réalité des acteurs des courses est toute autre et que la confiance ne peut pas être au rendez-vous ? Je ne crois décidément pas que la méthode Coué soit une saine forme de gestion, mais

simplement un artifice de communication. Certains peuvent imaginer qu'on peut ainsi fédérer pour mener la barque, mais ce n'est certainement pas ainsi qu'on bâtira l'avenir du Galop français.

... si souvent démenties par les faits

Il est ainsi juste de dire que le PMU a renoué avec une croissance mais il serait honnête de préciser qu'une progression cumulée au 15 Août de 2,6 % est très loin d'une simple compensation de l'inflation. Pour les propriétaires et les éleveurs, pour le niveau des allocations, le compte n'y est clairement pas. En outre, à plusieurs reprises, notre collègue Jean d'Indy a demandé qu'on puisse disposer d'éléments de comparaisons avec la croissance de notre concurrent, la FdJ. On devait les avoir...mais ils démontrent à l'évidence de nouvelles pertes de parts de marché que l'on semble préférer de passer sous silence. Ce n'est pas rassurant pour l'avenir.

On nous annonce que la nouvelle formule du Quinté va voir le jour. Tant mieux, mais pourquoi aurait-il fallu la réclamer – y compris dans les *Grain de Sel* - depuis plusieurs années ? Que de temps perdu sur un sujet stratégique dont les administrateurs qui représentent France Galop ne semblent pas avoir pris conscience des enjeux. La clientèle perdue ne sera pas retrouvée avant des trimestres, peut-être des années.

Il est juste de dire que le dossier de la TVA a trouvé une issue favorable après des années d'atermoiements mais il s'agit d'une décision gouvernementale et d'une mobilisation de tous et notamment des contacts que nous avons, les uns et les autres avec les parlementaires. S'approprier cette avancée serait pour le moins malhonnête. L'enjeu avec Bercy est d'un autre ordre de grandeur quand il

s'agira espérons-le – de trouver un accord de croissance gagnant-gagnant basé sur un partage de sort restauré rééquilibrant la répartition des prélèvements sur les paris entre l'État et les sociétés de courses. Ce sont nos allocations elles-mêmes qui sont l'objectif.

Chacun peut, hélas, constater que la contribution de la discipline de l'obstacle aux recettes nettes du Galop après allocations a considérablement chuté passant de plus de 10% à une contribution négative, que la perte de plusieurs Quinté d'obstacle transférés en plat a provoqué un grave déséquilibre au détriment de la discipline. La récente perte d'un quinté d'obstacle qui devait se disputer à Clairefontaine lundi dernier montre bien que la confiance n'est pas (encore) de retour.

Le président sortant de France Galop a évoqué lors de l'Assemblée du Syndicat des éleveurs la très bonne santé financière de France Galop dont le dernier exercice n'atteint en réalité un résultat positif que grâce à la vente du siège de Boulogne qui permet de compenser un résultat d'exploitation négatif. Cette année, France Galop encaissera 22 millions d'euros de pertes courantes en distribuant des allocations très insuffisantes et qui sont inférieures de 11 millions à celles du Trot (dont les comptes seront eux à l'équilibre). Il y a urgence à agir.

Je pourrais continuer malheureusement ainsi la liste des difficultés ou des dysfonctionnements qui affectent le Galop, les propriétaires et les éleveurs, les hippodromes en régions et qui n'autorisent pas vraiment l'autosatisfaction ambiante et justifient notre détermination à mettre en place, à l'occasion des élections à venir une gouvernance nouvelle et des objectifs enfin ambitieux.

Des promesses à la veille des élections

C'est une maxime bien connue, les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent... Et à la veille des élections les promesses refleurissent déjà. Édouard de Rothschild, le président sortant n'a-t-il pas évoqué des investissements massifs dans notre système informatique sur la base d'un projet « très structurant pour l'avenir de France Galop ». Il est temps en effet et on espère que l'informatique nouvelle sera engagée à France Galop certainement pas de manière isolée mais avec le Trot et le PMU.

Dans le même esprit, il a promis que les hausses d'allocations envisagées se concentreraient notamment sur les handicaps. Une demande que nous formulons depuis plus de 6 ans et sur laquelle nous n'avons essuyé qu'une succession de fin de non-recevoir, le déséquilibre des allocations s'étant aggravé sans cesse. Ajoutons à cela, que comme à la veille de chaque élection, les promesses de faire du propriétaire le point central de notre écosystème revient dans le débat. Un grand chantier va être paraît-il ouvert. Que ne l'a-t-il pas déjà été ?

Depuis 4 ans, les PP n'ont pas été associés à la gouvernance de France Galop et se sont placés en force de propositions. On ne saurait nous faire grief des mauvais résultats qui pénalisent les propriétaires et les éleveurs. En revanche on n'a pu nous enlever notre volonté d'être une force de propositions. Des propositions solides présentées semaines après semaines et qui nous développeront plus que jamais afin d'être en mesure de les appliquer dans la gouvernance à venir.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr